

Le bâti comme

composante de la forme urbaine

Sars-et-Rosières

Phase 1 : secteur de la Campagne Habitée

Niveau 2

▶▶▶ Diagnostic raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escout



avec le soutien financier de :



> Objectifs du diagnostic raisonné

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti sur le territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut correspond au premier axe d'action du Programme de préservation et de valorisation du patrimoine bâti élaboré en partenariat entre le Parc, la DRAC Nord-Pas-de-Calais et le CAUE du Nord. Celui-ci correspond au volet « connaissance » du programme et est complémentaire du deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets.

Le diagnostic raisonné a pour but d'améliorer la connaissance du patrimoine bâti sur la campagne habitée afin de pouvoir :

- > définir ses caractéristiques majeures
- > cibler les priorités d'action
- > alimenter l'élaboration d'outils de communication
- > compléter les connaissances techniques nécessaires aux actions de restauration ou autres interventions de conseil.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en trois niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- > niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage
- > **niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine**
- > niveau 3 : le patrimoine bâti comme élément architectural

Date : Octobre 2005

Chargés de mission :

Anne Braquet
Christophe Rouvres
Caroline Delmarle
Damien Le Franc

> Objectifs du niveau 2 : le patrimoine bâti comme composante de la forme urbaine

Ce cahier communal s'intègre dans le niveau 2 de la démarche d'inventaire raisonné du patrimoine bâti en Scarpe-Escaut.

Ce niveau d'étude propose d'aborder l'organisation du bâti au regard de sa répartition, sa forme, sa densité, ses fonctions, ses rapports bâtis / non bâtis... mais également de rechercher les caractères communs aux formes bâties, mettre en évidence leurs particularités et faire émerger des enjeux et des orientations en matière d'évolution urbaine.

Le cahier fait, à ce titre, partie d'un ensemble regroupant :

- > Dix cahiers communaux
- > Un document de synthèse, basé sur une comparaison des différentes analyses communales, qui permet d'identifier les tendances générales en terme d'enjeux et d'orientations pour l'évolution urbaine du secteur ainsi que de mettre en évidence les phénomènes urbains particuliers.

Avertissement : Certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évolué depuis la date d'observation.



Association soutenue par le Conseil Général du Nord

Dossier n° 20010072 CAUE du Nord 98 rue des Stations - 59000 Lille - tél 03 20 57 67 67 - fax 03 20 30 93 40 - email caue59@caue59.asso.fr - site internet www.caue59.asso.fr

p 4 à 7

Présentation

> Situation et ensemble bâti

> Caractéristiques générales et morphologie

p 8 à 9

Les ambiances paysagères bâties

> Situation et définition

p 10 à 27

Les sous-ensembles bâtis

> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

p 28

Informations générales

Plan de présentation

Sars-et-Rosières



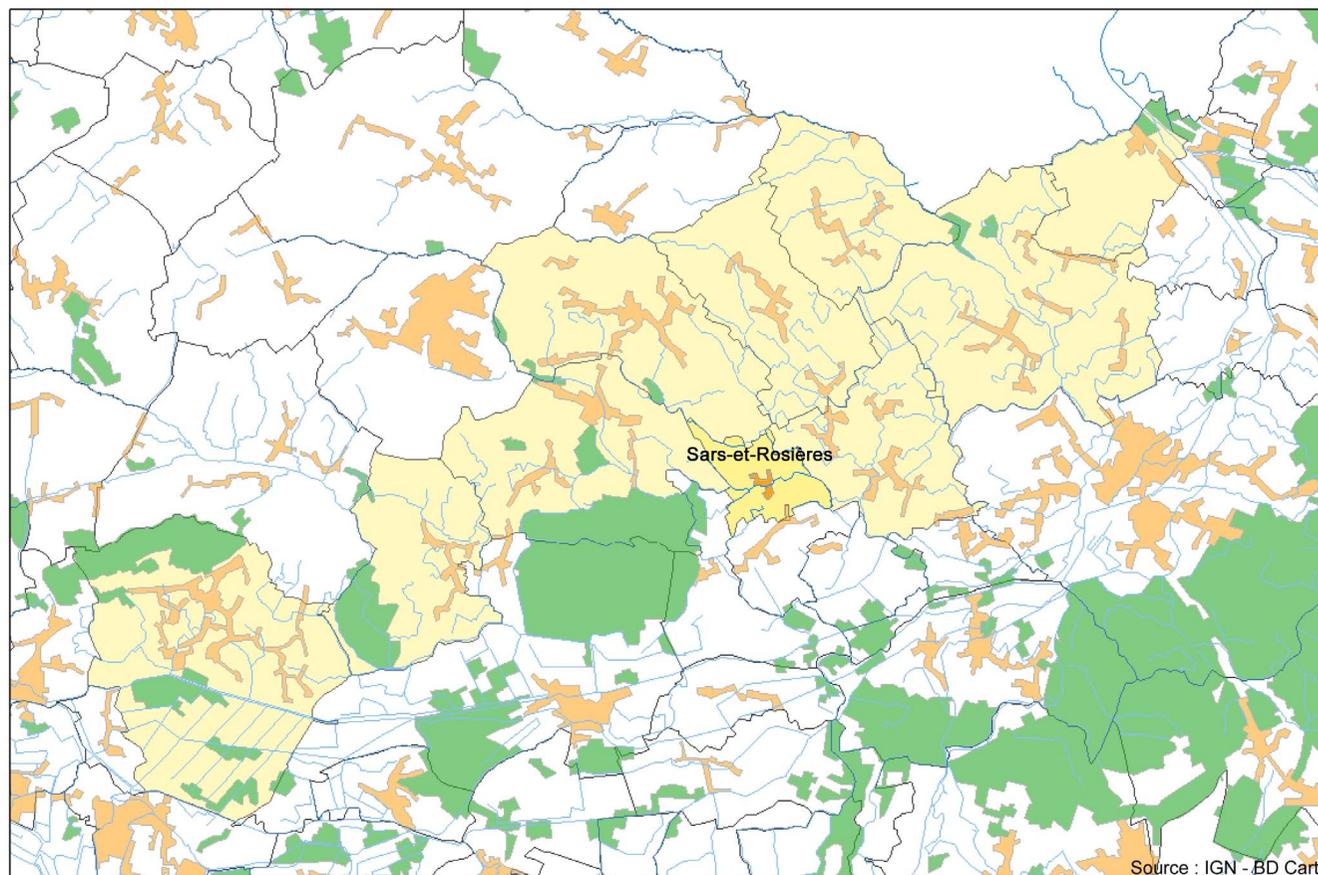
> Situation

La campagne habitée dans le parc



Ces cartes permettent de replacer la campagne habitée (notre secteur d'étude) par rapport au territoire du Parc Naturel Régional, et plus particulièrement la commune de Sars-et-Rosières au sein de cette campagne habitée.

Sars-et-Rosières dans la campagne habitée

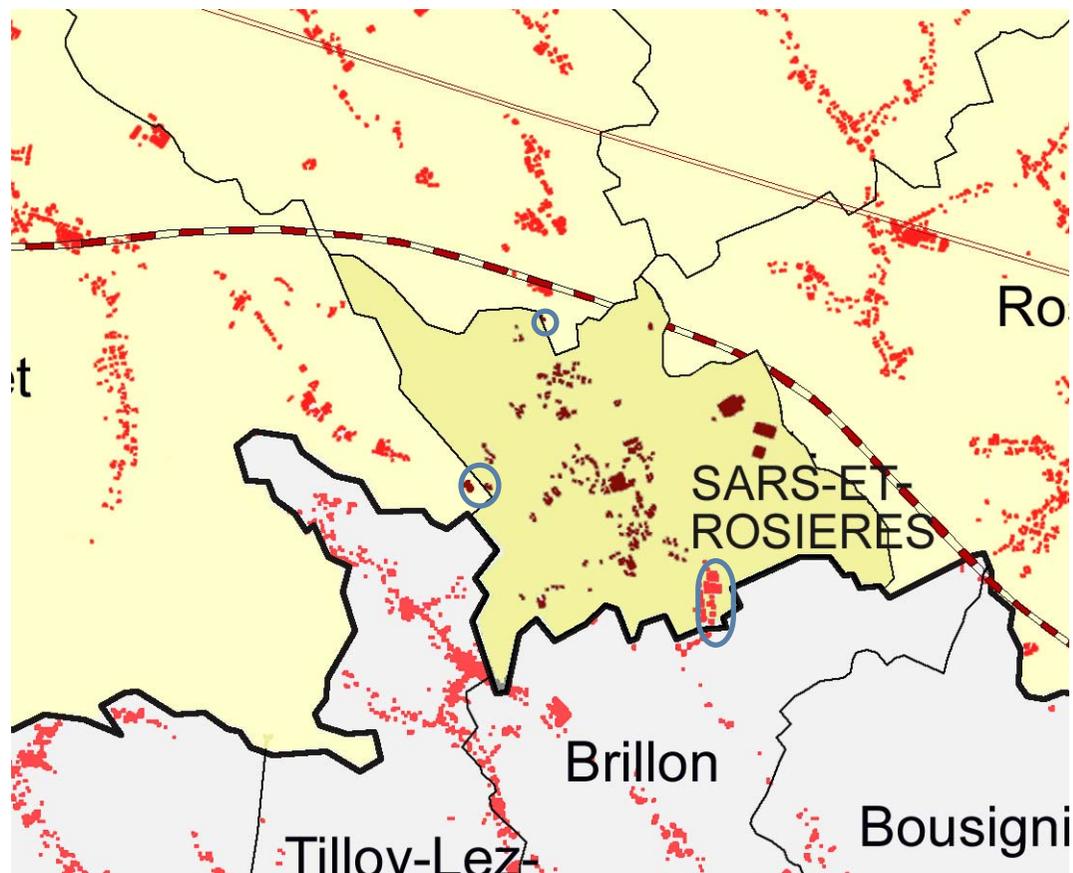


> L'ensemble bâti

Sur les bases du découpage communal, nous définissons ici l'ensemble bâti sur la commune de Sars-et-Rosières. Il s'agit ici de bien identifier un ensemble bâti cohérent. Ainsi les limites administratives sont parfois dépassées afin d'appréhender et d'assurer la cohérence des continuités bâties existantes ainsi que celle des étapes suivantes de l'analyse.

Dans le cas de Sars-et-Rosières, on observe que :

- les habitations situées à l'est du château du Loir, appartenant à la commune de Landas, seront reprises ici au titre d'un « isolé ». Cet ensemble, coupé de la commune de Landas par l'autoroute A 23, fonctionne en lien direct avec le Petit Brillon.
- les habitations situées au lieu-dit Cantraine seront elles aussi intégrées au périmètre d'étude bien qu'elle s'inscrivent dans la continuité urbaine (RD 953) de Brillon.
- la ferme située sur la commune de Beuvry, en prolongement de la rue du Marais-à-Chêne sera aussi intégrée dans le périmètre d'étude.



Source: © CAUE du Nord

> Situation des ambiances

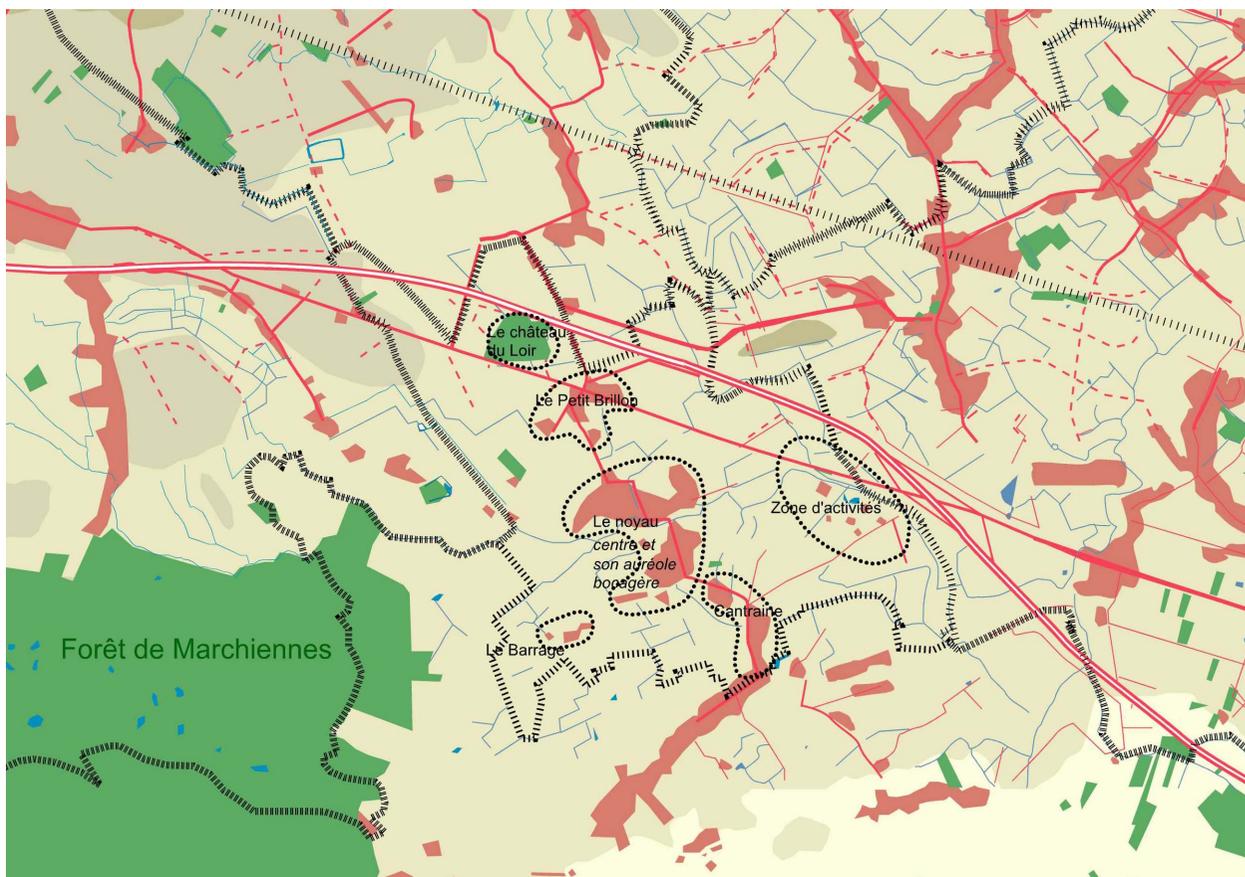
Sars-et-Rosières se situe au sud de notre secteur d'étude. Les paysages glissent de ceux de la Campagne Habitée, constitués de vastes étendues cultivées ouvertes, vers ceux de la vallée de la Scarpe, plus boisés et fermés.

Sars-et-Rosières est adossée à la forêt de Marchiennes, qui ferme les horizons à l'ouest de la commune.

La présence de l'eau se fait largement sentir sur la commune : quelques ouvrages (ponts) ponctuent le territoire et marquent la présence du courant de l'Hôpital, les fossés sont nombreux, les routes se font plus sinueuses, le paysage est plus confiné, intimiste, que sur le grand plateau situé juste au nord.

Les paysages sont cependant barrés au nord par le faisceau routier qui déploie son cordon d'est en ouest : la RD953 et l'habitat qui s'y rattache (notamment le Petit Brillon), et l'autoroute A23, accompagnée de ses talus, ses plantations... et sa zone d'activité.

Les principales ambiances bâties sont décrites ci-contre.



> Le territoire villageois



C'est un ensemble de rues égrenant un bâti lâche et ancien, très en contact avec la campagne.

Sentiment de réseau sans poids de centralité : les équipements sont dispersés et flottants dans leur environnement proche et sans hiérarchie des voies. Outre les abords de l'église et de l'école qui avec le nouveau lotissement, génèrent une polarité aérée, et l'idée de centre.

> Le Petit Brillon



Autour de l'axe routier de la RD 953, quelques bâtiments anciens et plus récents, à des échelles très différentes, donnent l'image d'un écart perdu dans un territoire ouvert, dominé par une ambiance routière et peu en rapport avec l'ambiance du reste du village.

> Le château du Loir



Enclavé entre l'A 23 et la RD 955, il reste dissimulé au sein de son écrin densément boisé et ne s'ouvre d'aucun côté. Seule l'épaisseur boisée représente le domaine, dans ce territoire très ouvert.

> La zone d'activité



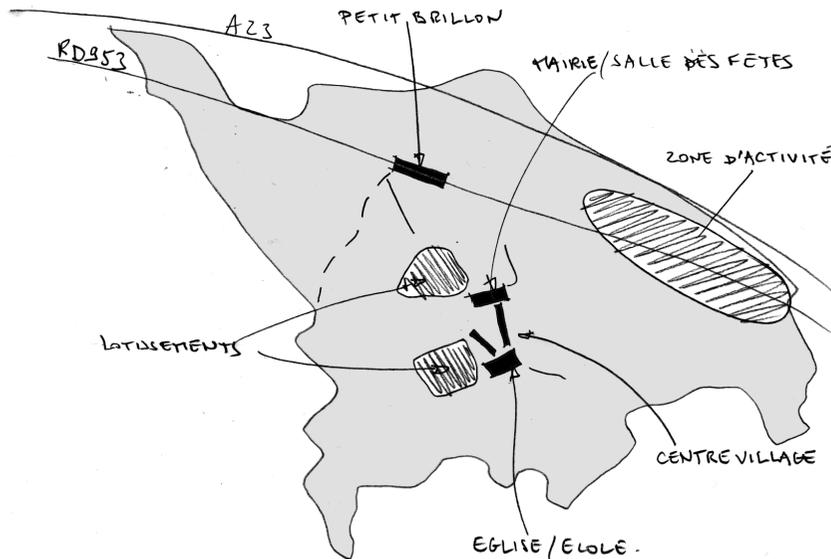
Située au croisement entre l'A 23 et la RD 953, elle se développe au nord-est / sud-est de la RD 953 dans un territoire très ouvert et cultivé. Le réseau hydrographique autrefois assez présent (courant de l'Hôpital et de l'Epau) se trouve aujourd'hui gommé par l'implantation des parcelles d'activité.

> Organisation générale du bâti

A partir de l'observation de terrain et en appui des cartes cadastrales, on repère et on définit des secteurs de formes, de densité et de nature différentes.

Pour Sars-et-Rosières, on a affaire à une structure bâtie parfois linéaire organisée autour des voies, parfois étalée sur des surfaces plus importantes. C'est dans le noyau et le hameau du Petit-Brillon que l'on retrouve les parties les plus denses - celles-ci correspondant généralement au bâti le plus ancien-, les lotissements et surtout la zone d'activité étant les plus étalées avec des implantations du bâti toujours en milieu de parcelles -ces constructions étant le plus souvent récentes-.

Le noyau linéaire rassemble les quelques équipements de la commune répartis à ces deux extrémités.

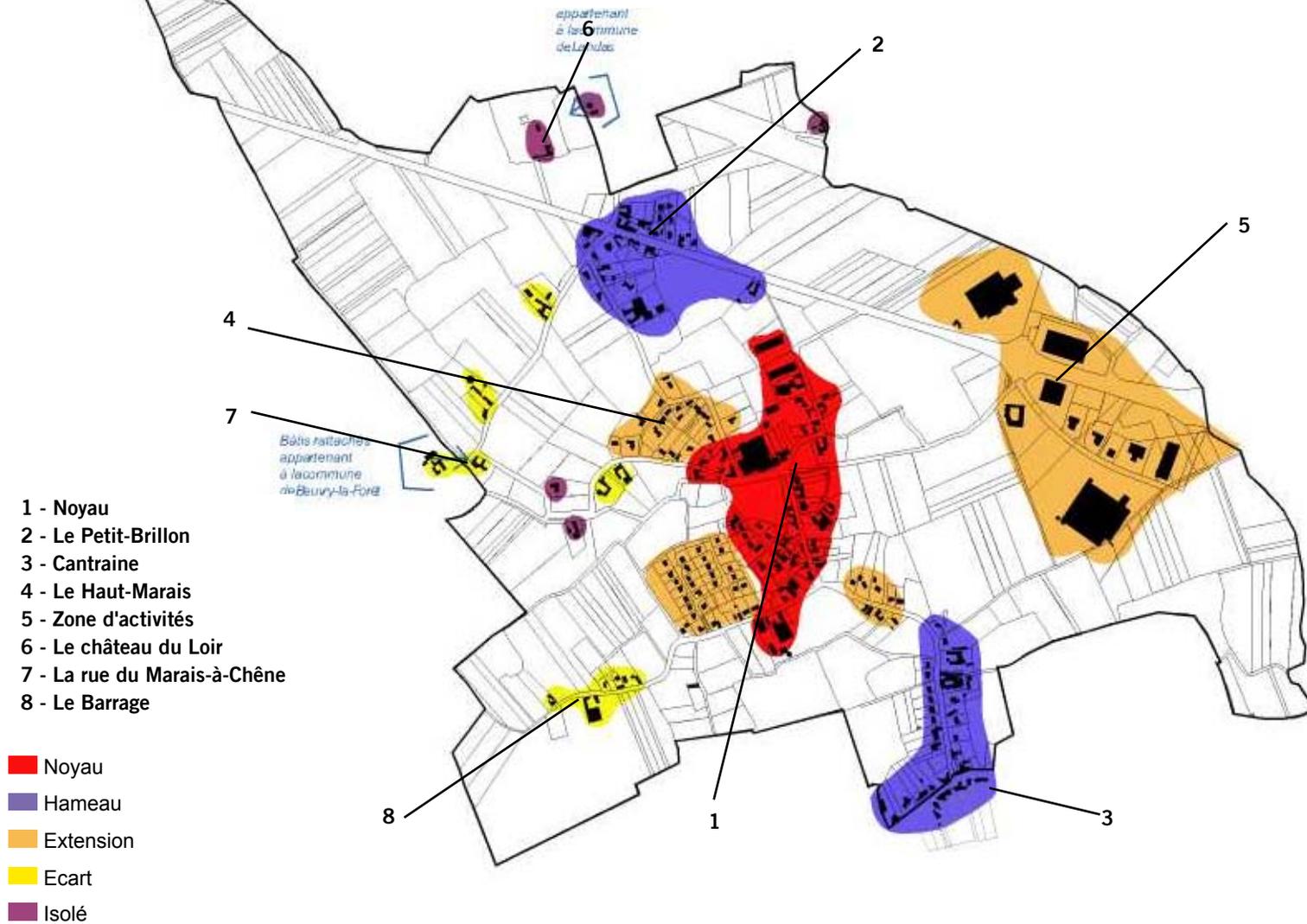


> Les sous-ensembles bâtis

On a distingué ici 5 types de sous-ensembles de natures différentes :

- . le noyau (organisé autour de la mairie, de l'église et de l'école)
- . le hameau (le Petit-Brillon)
- . les écarts (le Barrage, la rue du Marais-à-Chêne)
- . les extensions (les deux lotissements et la zone d'activité)
- . les isolés (le château du Loir, ...)

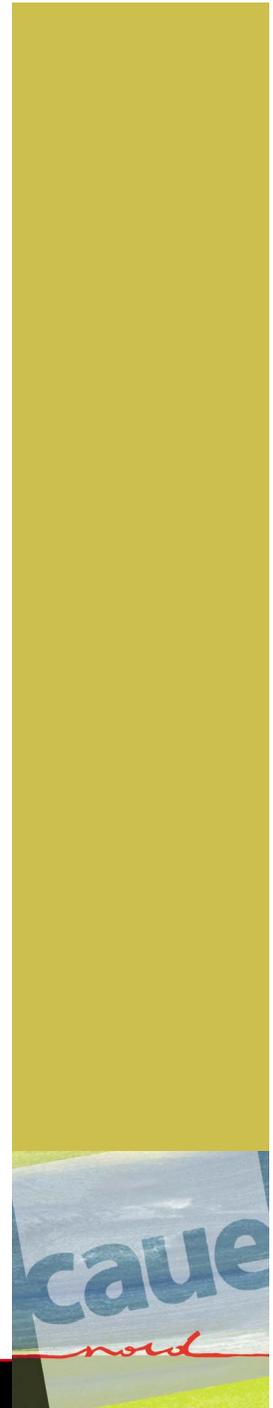
> Carte des sous-ensembles bâtis



0 0,25 0,5 1 1,5 Kilomètre



Source: PGN © Département du Nord, <<Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés.>>



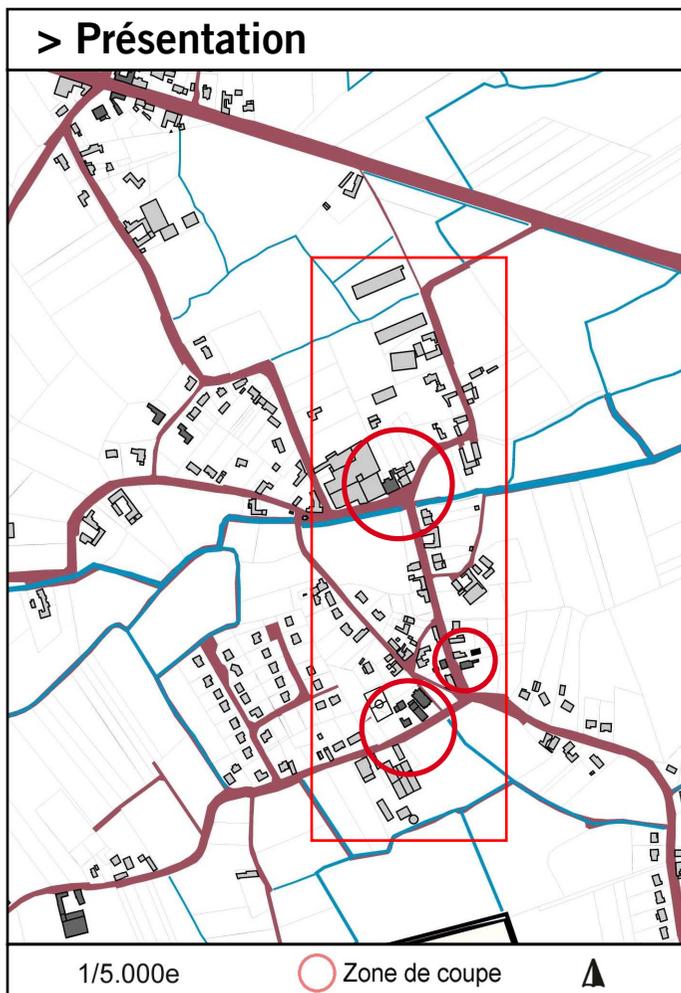
Les sous-ensembles bâtis

> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).



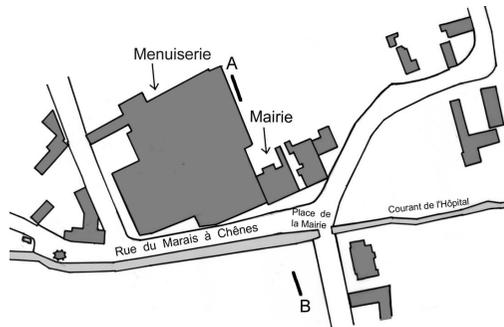
Directement en contact avec la campagne rurale environnante, le noyau conserve un caractère rural assez marqué de par la nature de son bâti et la simplicité des traitements de l'espace public. Il rassemble les principaux équipements d'un centre bourg (église, mairie, école, salle des fêtes, terrain multisport) aux deux extrémités de la rue principale et ne présente donc pas de réelle centralité, mais plutôt deux polarités. Le bâti d'origine rurale, conférant au noyau un caractère encore villa-geois, s'est vu compléter dans le temps de quelques pavillons épars et de bâtiments d'activités imposants et d'aspects préjudiciables (la menuiserie par exemple).



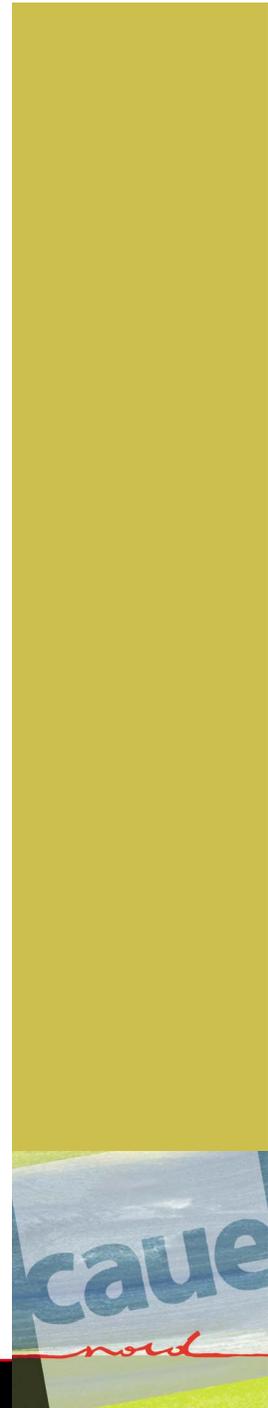
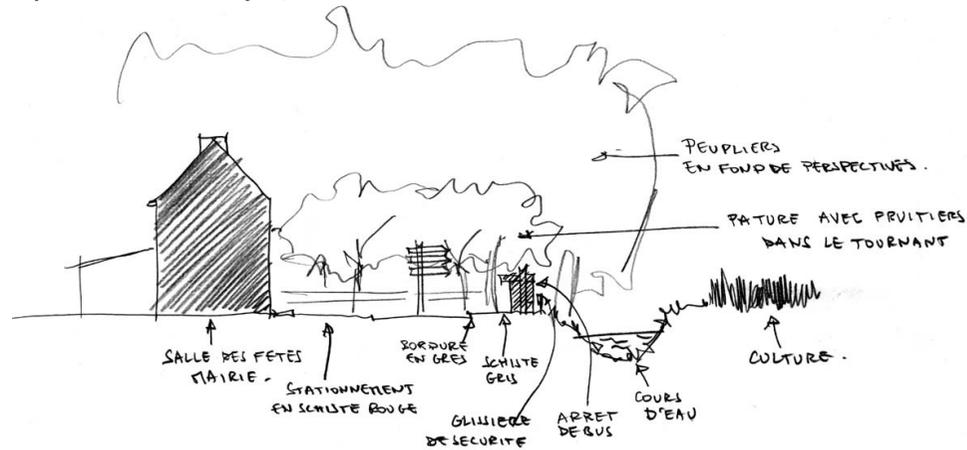
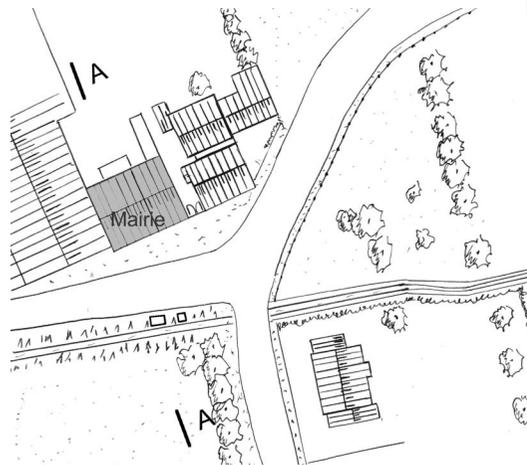
ENJEUX

- . Préserver l'espace ouvert devant l'église.
- . Conforter le pôle "mairie" en marquant des notions de centralité par :
 - le traitement de la place et des bords du courant,
 - un l'habitat plus dense,
 - une organisation avec le maillage bâti existant.
- . Favoriser les implantations en front à rue alternant pignons et long pans, ainsi qu'un traitement des trottoirs accompagnant le bâti et apportant de la diversité (schiste, pavés, bas-côté enherbé) selon l'ambiance des lieux.

> La place de la Mairie



Située au nord du noyau, la place de la mairie est plus marquée par des fonctionnalités (stationnement, arrêt de bus, cabine téléphonique,...) que par un traitement spécifique valorisant la mairie et la salle des fêtes d'une part, et la proximité du cours d'eau d'autre part. Un alignement de peupliers en fond de perspective ferme l'espace devant la mairie et cadre habilement et simplement ce lieu. Les imposants bâtiments d'activités de la menuiserie apparaissent préjudiciables au lieu, tant par leur caractère industriel que par les nuisances sonores qui en découlent. Un potentiel déplacement de cette entreprise vers la zone d'activité par exemple donnerait la possibilité de conforter ce lieu important par de l'habitat mitoyen, révélateur d'une centralité.



Les sous-ensembles bâtis

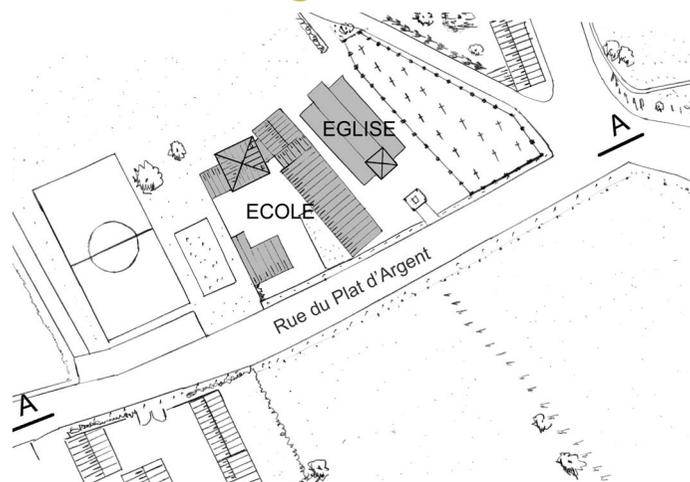
> Situation et définition

> Le noyau

> Les autres sous-ensembles

Partie(s) principale(s) d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée(s) par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (mairie, église, ...).

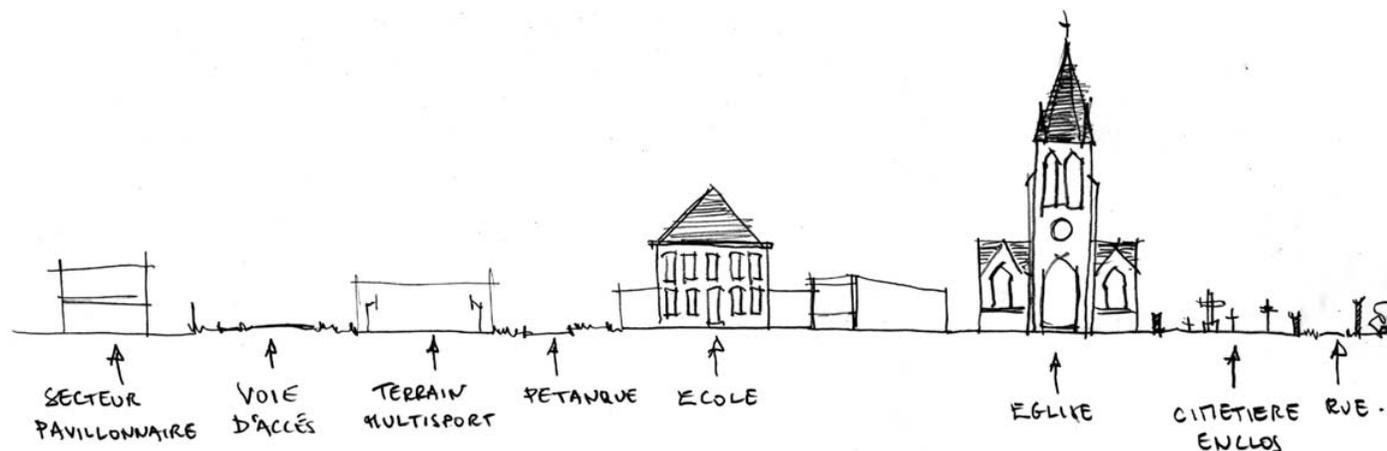
> Autour de l'église



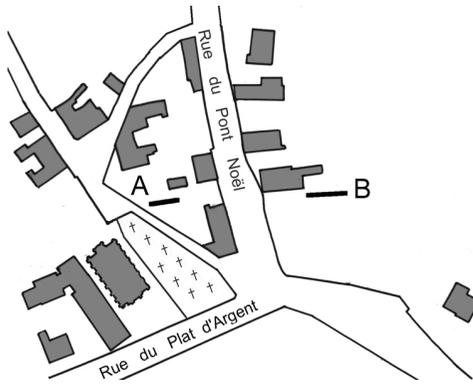
Située au sud du noyau, cette partie regroupe les autres édifices publics (église, école, terrain multisports) constituant le second pôle du noyau.

Le lotissement récent qui lui est contigu apparaît juxtaposé, sans continuité physique et urbaine. Son organisation et son traitement ne confortent pas ce lieu central et ne s'apparentent pas au caractère rural du village. L'espace devant l'église, ouvert sur une prairie plantée de fruitiers, confère à ce lieu une identité singulière renforcée par la présence du cimetière qui participe à la mise en scène du volume de l'église.

A l'arrière de l'église, une ancienne rue, constituée notamment de maisons à pignon sur rue et débouchant sur une passerelle piétonne franchissant le ruisseau, assure une relation différente avec le secteur de la mairie.

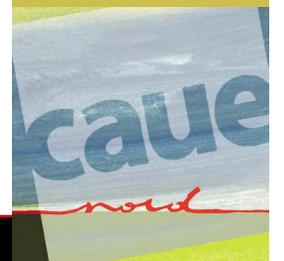
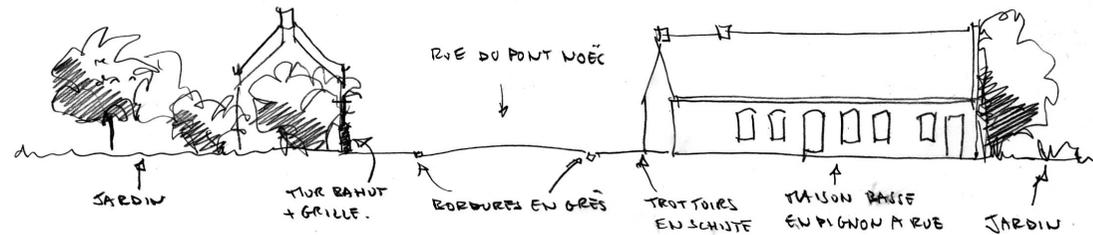
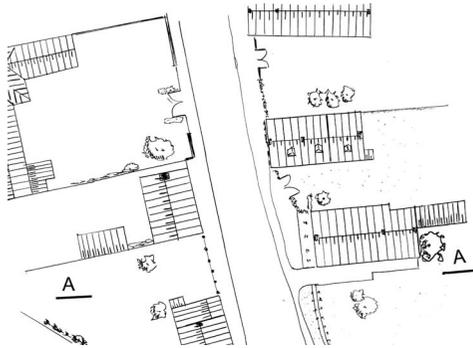


> La rue du Pont-Noël

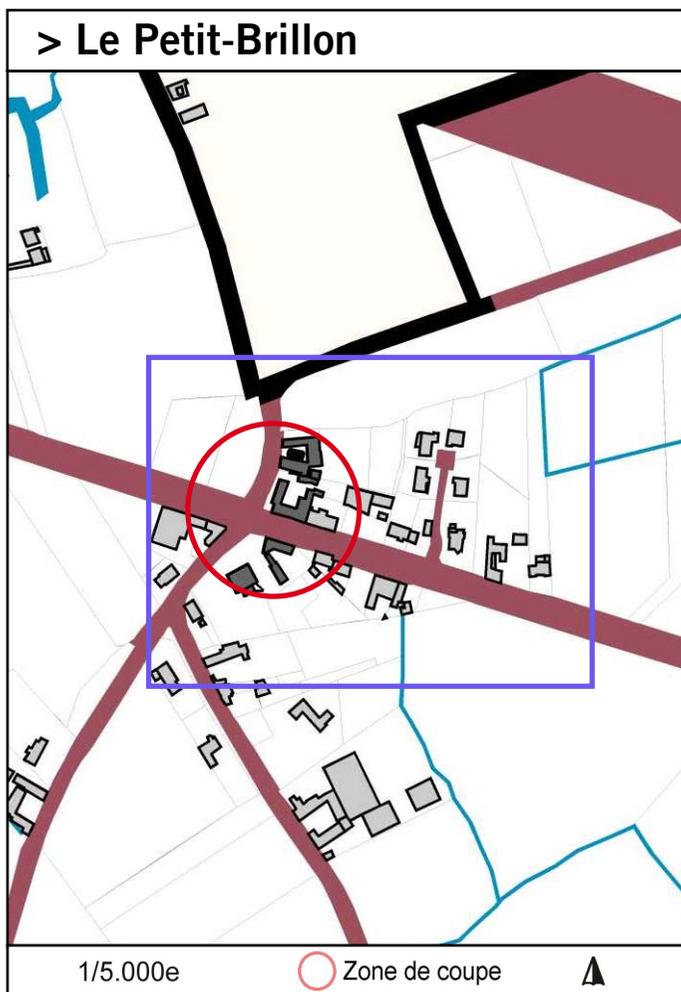


Reliant le secteur de l'église à la mairie, la rue du Pont-Noël est cadrée par des constructions basses anciennes (en rez-de-chaussée plus comble) rarement mitoyennes et laissant de nombreuses vues transversales sur les cours et jardins.

L'implantation et l'alternance de bâti à pignons sur rue ou à façade sur rue donne l'apparence d'une vraie rue à la fois harmonieuse et variée. Accompagnant le rythme des bâtiments, le traitement des bas-côtés parfois fait de pavé, de schiste, ou bien engazonnés, conforte cette dynamique en présentant des aspects singuliers et évocateurs de ruralité.



Regroupement de plusieurs bâtiments (en nombre supérieur à ceux constituant un écart), comportant une forme d'organisation propre, parfois autour de place, d'axe ou d'édifice public. Le hameau est administrativement rattaché à une ville ou un village.

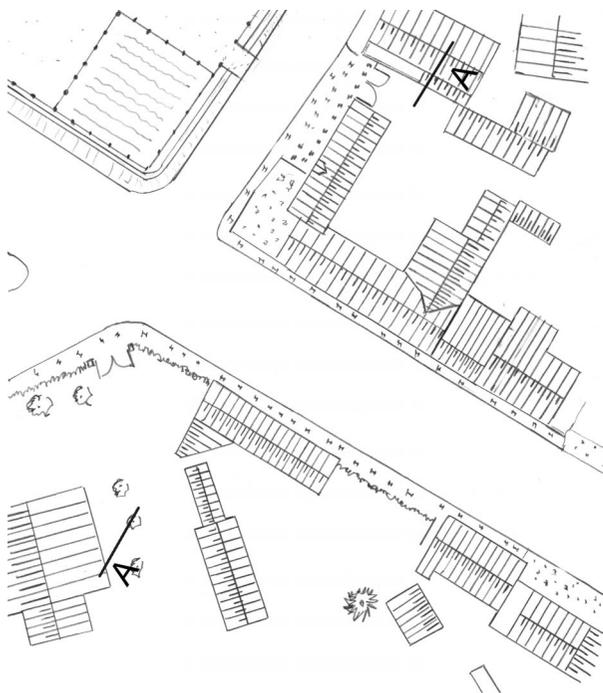
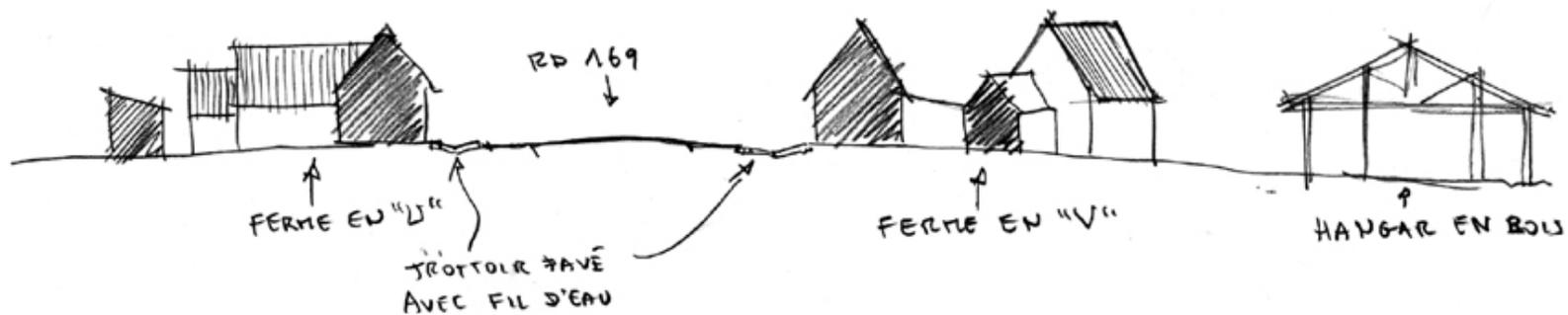


Le hameau du Petit-Brillon, situé au nord du village, à proximité de l'autoroute A23, est traversé par la RD 953. Le bâti ancien, assez dense, semble s'accrocher à cette large voie en la cadrant de manière symétrique.

L'organisation linéaire du bâti, accompagné de l'aspect très routier de la voirie ne laisse pas deviner la présence du noyau ni son accessibilité.

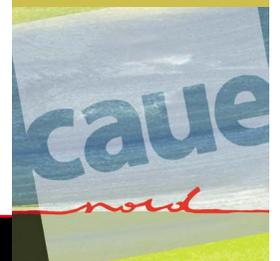
L'ambiance rurale de ce lieu persiste par la présence forte de fermes aux deux extrémités du hameau, et dont l'activité se manifeste par des potagers, des serres, ... qui assurent la relation avec le paysage ouvert.

L'implantation récente d'un lotissement pavillonnaire organisé en impasse perpendiculairement à la voie principale ne perturbe pas cette impression grâce à l'épaisseur végétale qui l'enveloppe. A l'inverse, l'impact visuel du garage à l'entrée ouest est plus regrettable, tant pour ses bâtiments que pour l'espace de parking très ouvert sur le paysage.

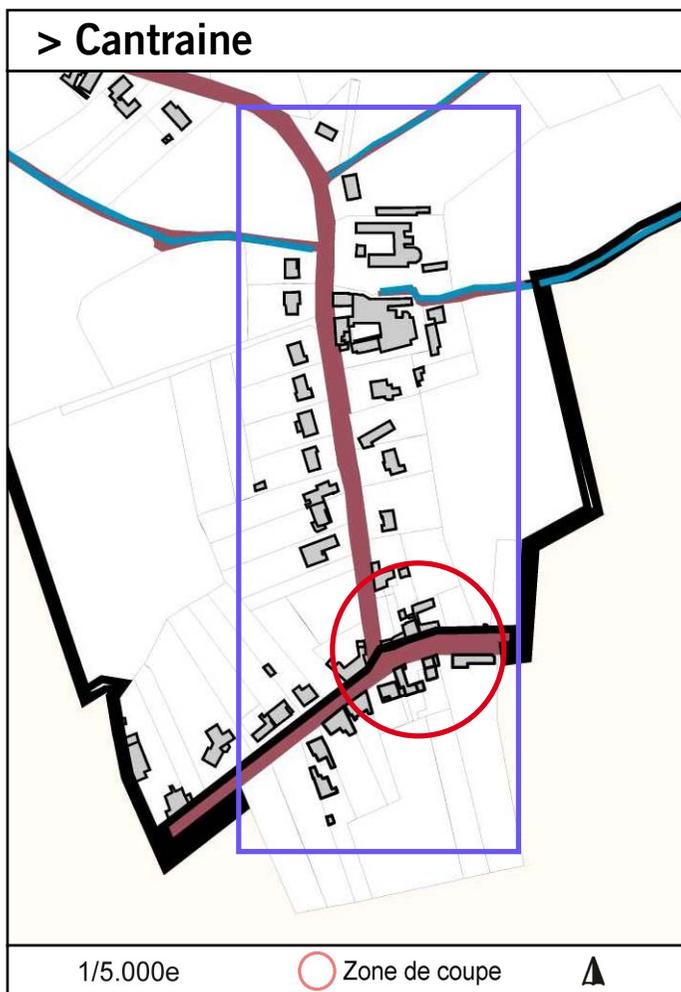


ENJEUX

- . Conserver la transition entre le paysage ouvert et le bâti par le maintien des activités agricoles à chaque extrémité et travailler les limites notamment le long du garage.
- . Atténuer l'impact routier en favorisant un traitement plus villageois des trottoirs soulignant le bâti et annonçant la présence du village.
- . Eviter d'urbaniser ce hameau.



Regroupement de plusieurs bâtiments (en nombre supérieur à ceux constituant un écart), comportant une forme d'organisation propre, parfois autour de place, d'axe ou d'édifice public. Le hameau est administrativement rattaché à une ville ou un village.

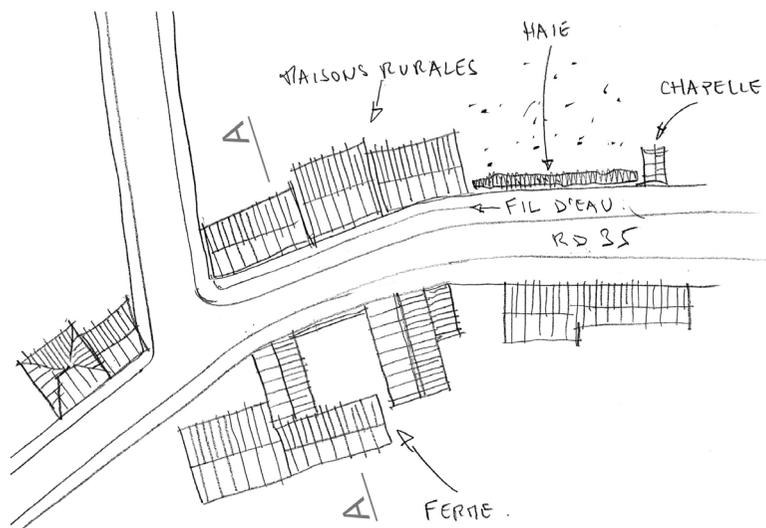
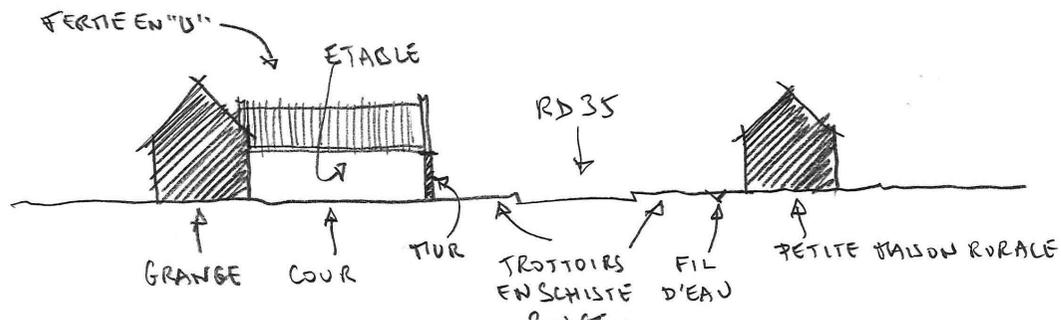


Le hameau de Cantraine s'inscrit dans le prolongement de la structure du noyau de Brillon autour d'un carrefour en "T". Toutefois, certains éléments nous ont conduit à le traiter dans cette étude.

Son origine permet de dire qu'il était plus étroitement lié à la paroisse de Sars.

On note, au milieu d'un ensemble de constructions récentes, deux parcelles singulières organisées autour du courant des Basses Molières. Au sud du ruisseau, on perçoit un ensemble compact de bâtiments alignés sur la rue et le long du cours d'eau. Il s'agit d'une ancienne ferme transformée en fabrique de carreaux ciment au début du 20ème siècle, dont l'activité s'est arrêtée en 1977. Au nord, il s'agit d'une ferme en recul à la rue et non loin du cours d'eau.

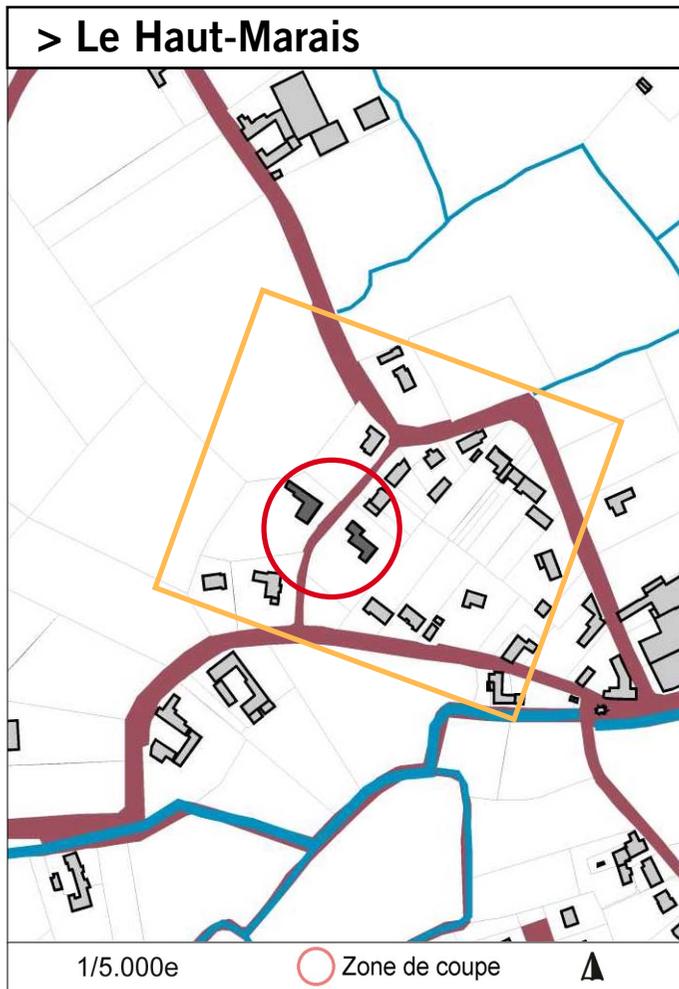
Ces deux propriétés, au nord, constituent avec l'axe bâti de Brillon, au sud, les deux accroches anciennes du secteur. L'ensemble des pavillons comblant le vide n'a pas réussi à créer la continuité entre ces deux entités. Son organisation rompt avec celle de la rue principale de Brillon, bâtie de manière linéaire, relativement groupée et proche de la voie.



→ ENJEUX

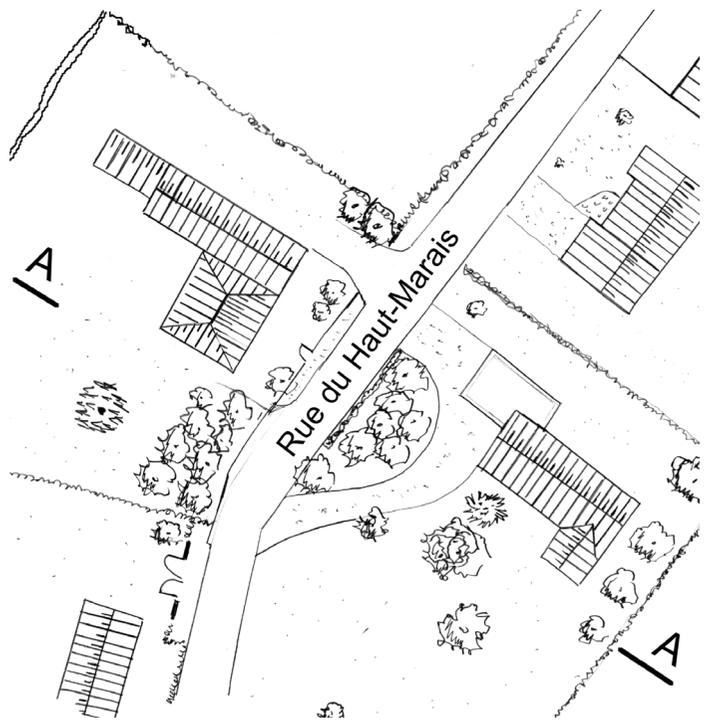
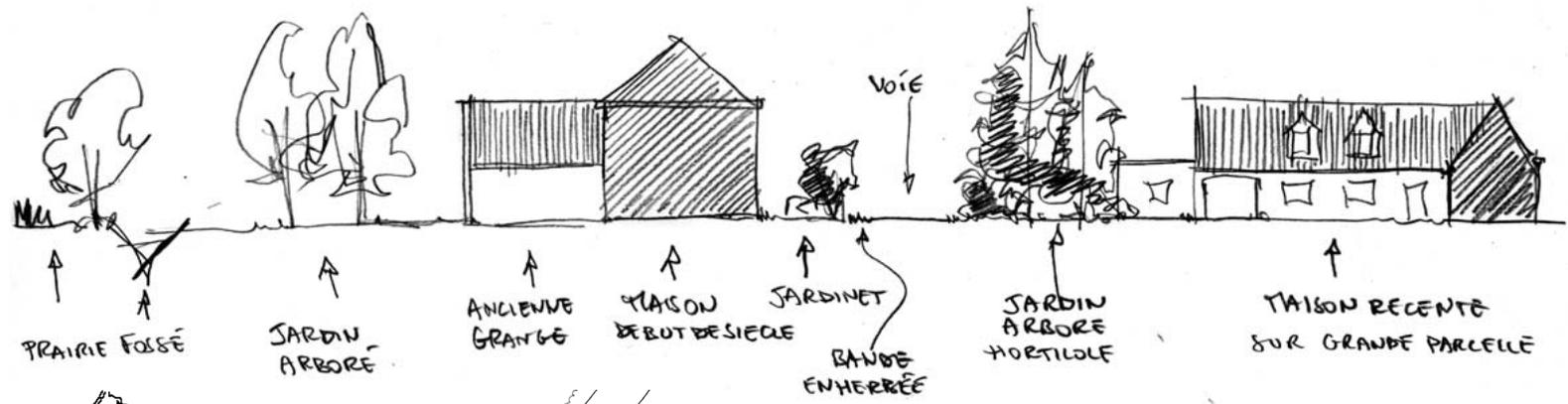
- . Atténuer l'impact visuel des pavillons au bénéfice de la mise en valeur de l'ancienne fabrique de carreaux ciment et éventuellement de l'autre ferme, autour du cours d'eau.
- . Requalifier l'espace public aux abords du croisement dans l'esprit d'une véritable entrée de village pour Brillon.





Constituant une extension, le secteur du Haut-Marais prolonge le noyau dans sa partie nord, en direction du Petit-Brillon. Composé de pavillons ou de rares habitations anciennes, le bâti s'accompagne d'une végétation assez dense assurant une homogénéité, un certain équilibre et une transition avec le milieu prairial environnant. La limite de ce secteur apparaît nettement dans le paysage à travers notamment un ruisseau bordé d'arbres qui renforcent sa lisibilité.

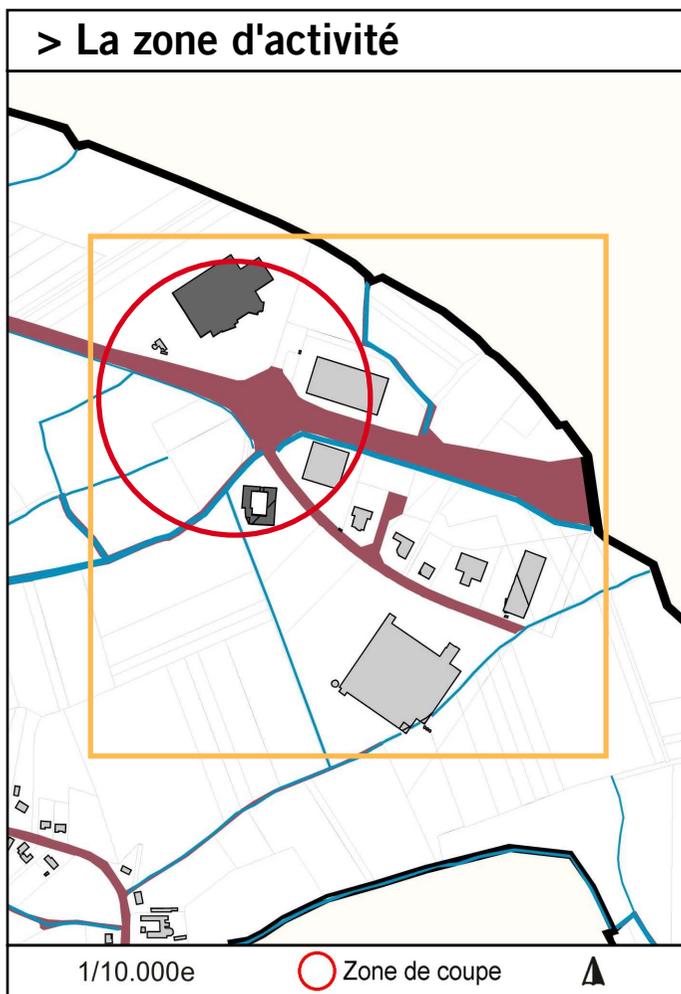
Les jardins entourant les habitations situées en milieu de parcelles accompagnent l'organisation du bâti sans chercher à le masquer et se prolongent généralement par des bas-côtés engazonnés rappelant la proximité du milieu rural.



→ ENJEUX

. Favoriser les continuités entre espaces publics et parcelles privées, par un traitement végétal assurant l'homogénéité de l'ensemble et valorisant le bâti (jardin de devant ou jardin d'accueil). Il est clair que l'équilibre de ce secteur entre bâti et végétal serait détruit par l'insertion de nouveaux bâtiments dans le parcellaire existant.

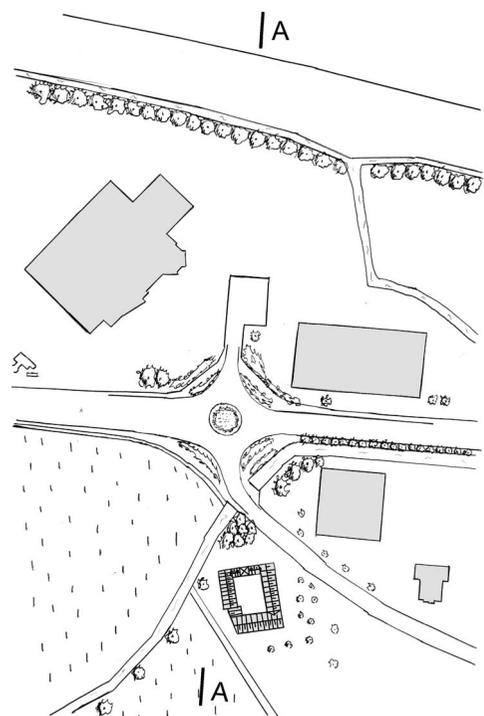
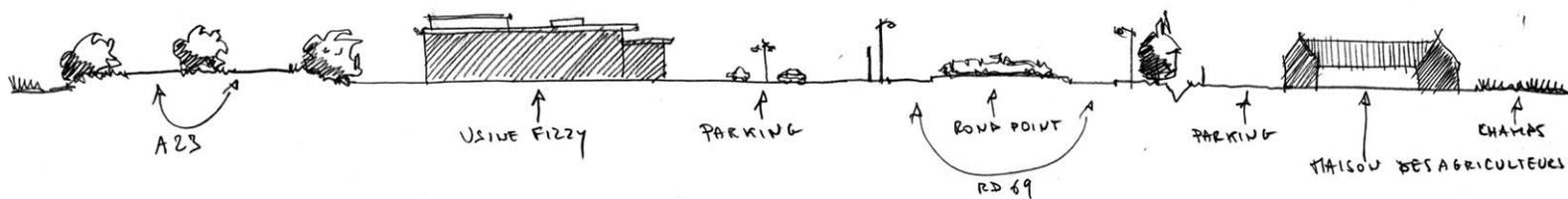




L'extension que constitue la zone d'activité se situe au nord-est de la commune, en direction de Saint-Amand dans un secteur très ouvert, ce qui la rend particulièrement présente dans le paysage. Elle s'organise autour du carrefour (échangeur) qui relie l'A23 à la RD953. Elle est limitée au nord par l'autoroute, son développement se faisant ainsi de part et d'autre de la RD953.

Située très à l'écart du village de Sars-et-Rosières, elle participe à d'autres logiques entièrement détachées de l'identité de ce territoire rural. Il en ressort un caractère industriel et routier, des bâtiments de forme, d'échelle et d'aspect sans rapport avec le contexte.

Toutefois, le travail de végétalisation entrepris permettra peut-être à terme d'atténuer son impact préjudiciable au paysage et l'unité de traitement des clôtures évite la cacophonie des matériaux.



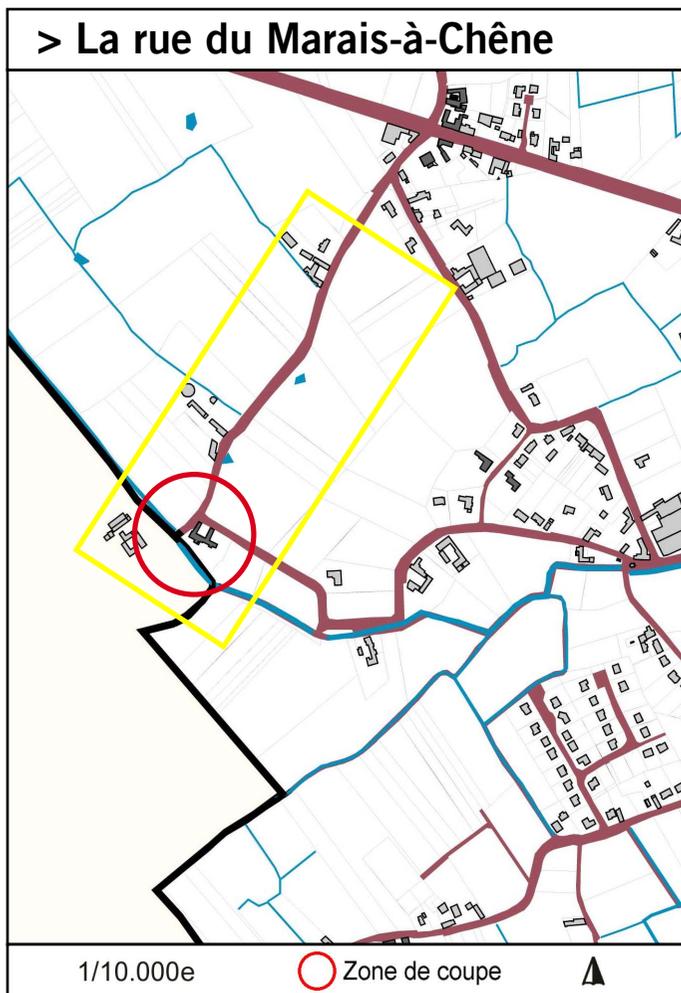
→ ENJEUX

Afin de donner une impression qualitative à l'ensemble de la zone industrielle, ...

- . Etre attentif à l'intégration paysagère (volume, matériaux, couleur, implantation et accompagnement végétal).
- . Travailler sur une signalétique de qualité plutôt que de grandes tailles (intégration, couleur, éclairage).
- . Travailler sous tous les angles de vue (depuis la RD953, l'A23, le village,...) pour éviter les impacts négatifs (espaces délaissés, stockage).

Un édifice seul ou un bâtiment et ses parties constituantes.

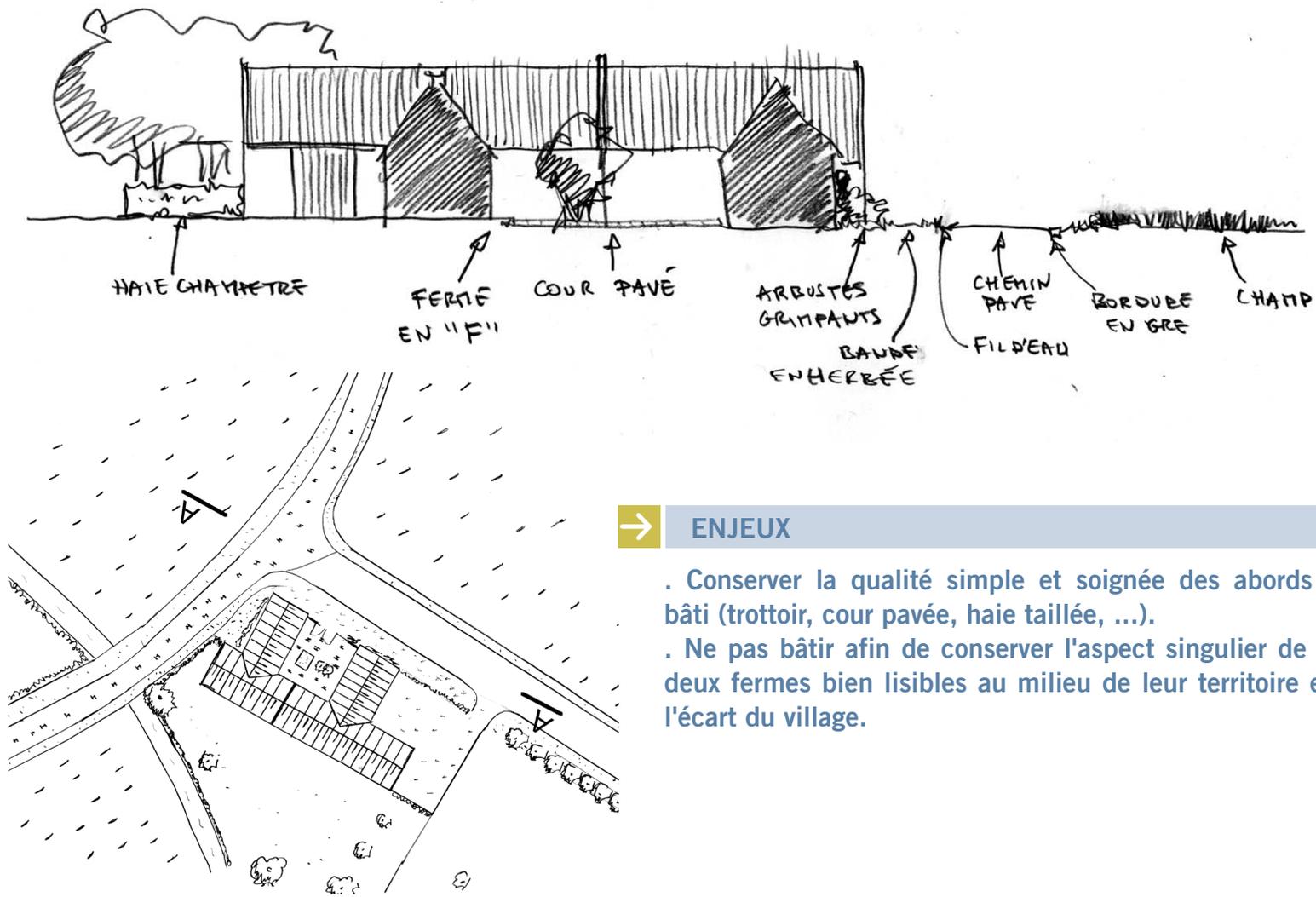
> La rue du Marais-à-Chêne



L'écart que constitue la rue du Marais-à-Chêne est situé à la limite de Sars-et-Rosières et de Beuvry-la-Forêt, dans un secteur cultivé très ouvert jusqu'à l'horizon boisé de la forêt de Marchiennes.

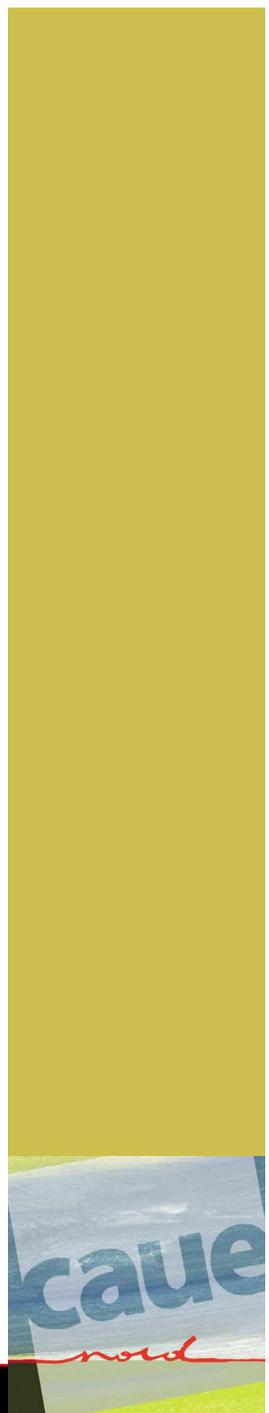
Constitué de deux fermes dont l'une se situe sur la commune de Beuvry-la-Forêt (et rattachée pour l'étude à la commune de Sars-et-Rosières), il présente un certain équilibre, de par sa composition organisée autour du courant de l'Hôpital et de la rue du Marais-à-Chêne et aussi par le fait qu'il met en relation deux fermes à cour carrée assez imposantes. Celles-ci ressortent d'autant plus dans les paysages que leur environnement direct est totalement ouvert, et qu'elles sont confortées par une végétation haute, qui leur sert d'écran.

La ferme située sur le territoire de Sars-et-Rosières présente deux pignons sur rue encadrant une cour pavée plantée d'un arbre en son centre. Le verger attenant à la ferme et la haie sur l'avant, le pignon végétalisé, le soin apporté au petit jardin en pied de mur près du carrefour, contribuent à donner à cette ferme une image bucolique en écho au paysage environnant.

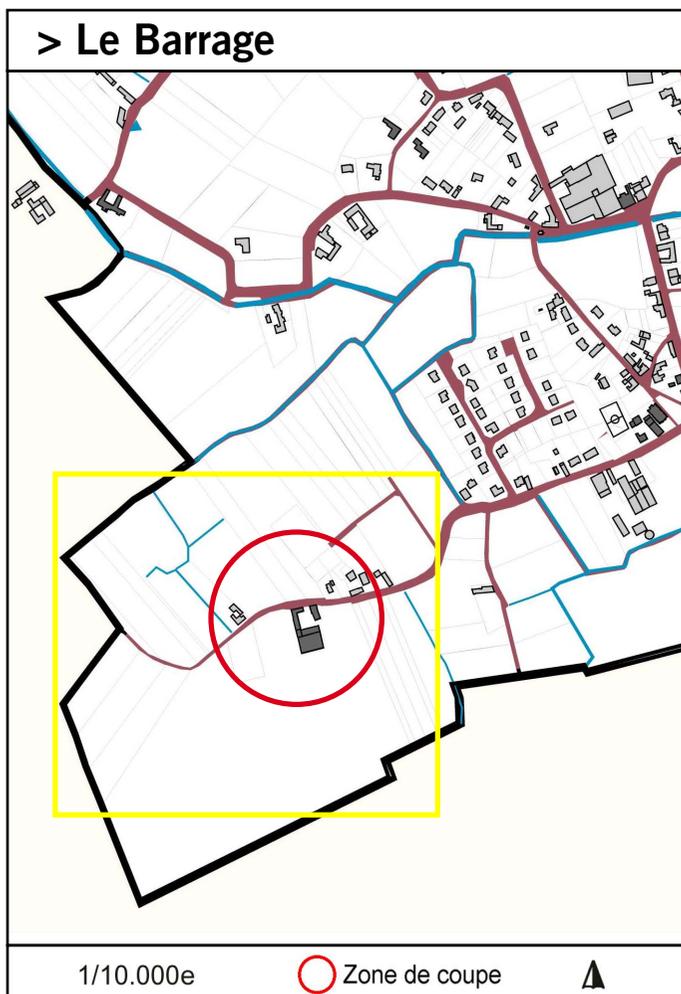


ENJEUX

- . Conserver la qualité simple et soignée des abords du bâti (trottoir, cour pavée, haie taillée, ...).
- . Ne pas bâtir afin de conserver l'aspect singulier de ces deux fermes bien lisibles au milieu de leur territoire et à l'écart du village.



Un édifice seul ou un bâtiment et ses parties constituantes.

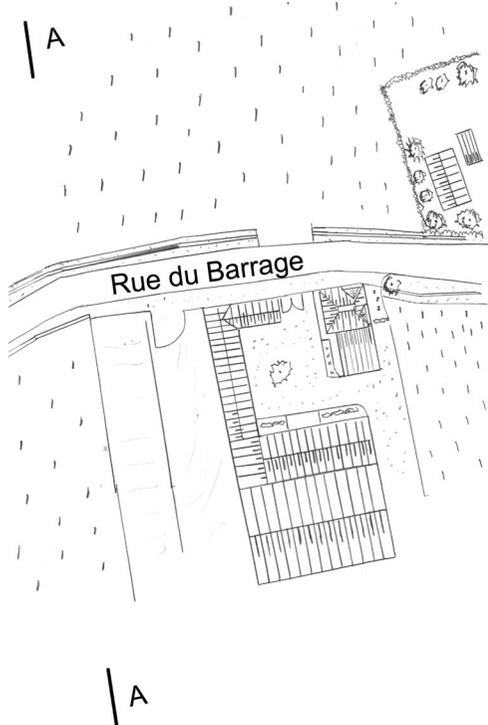
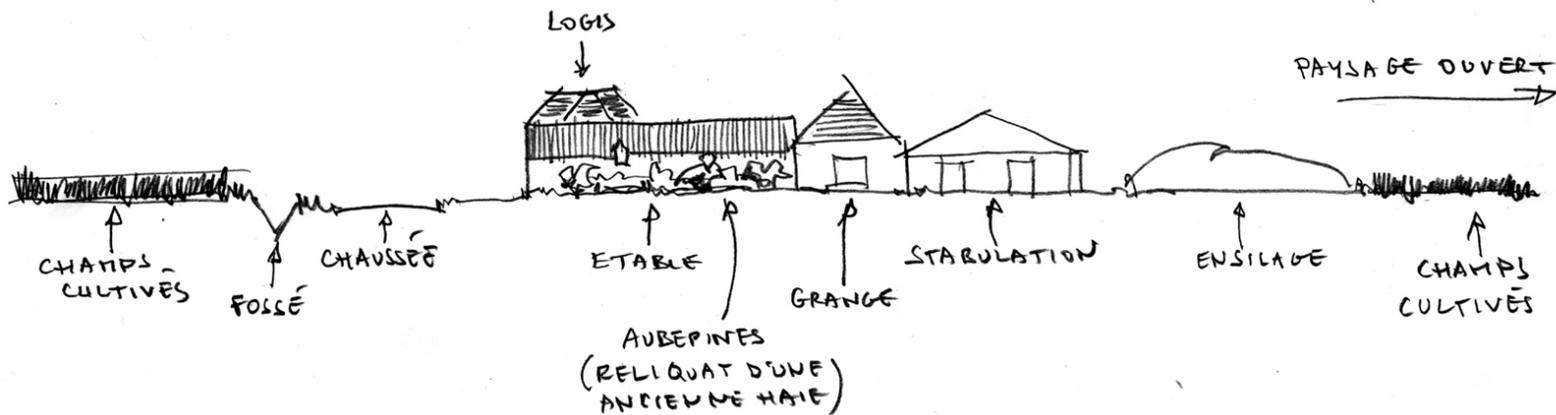


Organisé autour d'une grosse ferme à cour carrée, l'écart du Barrage est situé au sud-ouest du noyau entre le village et les espaces ouverts et cultivés que limite l'horizon boisé de la forêt de Marchiennes à l'ouest.

La rue du Barrage est accompagnée de bas-côtés enherbés et de deux fossés profonds qui disparaissent au droit de la ferme pour laisser place à un large trottoir gravillonné.

La ferme à cour carrée est implantée en front de rue avec ses extensions dans son prolongement arrière. En vis à vis, de l'autre côté de la voie, une large parcelle de culture est encadrée par les quelques constructions de type rural qui complètent cet écart.

A l'ouest, une haie d'aubépine, parallèle au corps de ferme et délimitant l'accès aux bâtiments arrières, souligne le bâti.



ENJEUX

- . Préserver une coupure verte entre le noyau et ce sous-ensemble pour conserver l'articulation qu'il constitue avec la forêt. L'enjeu est de garder cet écart tel qu'il est et ne pas le rattacher au noyau par une urbanisation linéaire le long de la rue.
- . Conserver les bas-côtés enherbés et les grands fossés en harmonie avec les caractéristiques du lieu.



Partenaires

Parc Naturel Régional Scarpe-Escout
DRAC Nord-Pas-de-Calais

Informations générales

Canton : Saint-Amand-les-Eaux
Arrondissement : Valenciennes
Superficie : 260 ha
Population (1999) : 387 habitants
Habitants : les Sarséens
Cours d'eau : le courant de l'Hôpital
Activités principales : agriculture / industrie /
résidentiel

Origine du nom : Il évoque un ancien lieu de
marécages, peuplés de roseaux.

